

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves
de la gendarmerie nationale

**Arrêté du 12 septembre 2017 conférant un grade d'officier de réserve
au titre de l'article L.4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1725696A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4221-3, L.4221-6 et R.4211-4 à R.4221-28 ;

Vu l'avis n°66790/GEND/DPMGN/SDC/BRCE du 18 août 2017 relatif à l'évaluation psychologique des candidats à la réserve opérationnelle,

Arrête:

Article 1^{er}

M. Benoît, Dominique, Robert Toulouse est nommé au grade de capitaine de réserve, en qualité de spécialiste, dans le domaine de la géomatique – télédétection et gestion de bases de données en vue d'assurer une mission de préfiguration de dispositifs d'analyses situationnelles au profit du commandement de la gendarmerie d'Outre-Mer (CGOM).

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 septembre 2017.

Pour le ministre d'État et par délégation :

*Le général, commandant et délégué
des réserves de la gendarmerie,*

A. FOUGERAT